

Quand on dit chaufferie biomasse, on devrait plutôt parler de chaufferie au bois, car ce système n'a rien de bio.

Après consultations de documents concernant ce type d'installation sur Internet : Installation de la Minais à Ste Luce sur Loire (44), quartier Croix-Daurade à Toulouse et un compte rendu d'un collectif de médecins et du GIEC paru dans le journal Libération, j'ai relevé les effets indésirables et nocifs pour la santé qui sont les suivants :

- *Nuisances sonores à répétition, notamment la nuit.* Notre maison se trouve à 260 m avec un dénivelé positif de 19 m. Nous apercevons donc la cheminée qui va culminer à 30 m.
- *Nuisances et retombées : les retombées sur le voisinage sont fréquentes en terme de fumées particules et odeurs nous incitant à mettre en doute la qualité du combustible et la performance des filtres. Notamment, la cheminée crache assez souvent des fumées sombres, marque d'une combustion incomplète du bois et réputées dangereuses pour le monoxyde de carbone qu'elles peuvent contenir et les retombées de suie. Le rayon des retombées est de 1 km minimum et non 200 m.* Alors, pourquoi afficher l'enquête publique dans un rayon de 3 km.
- *De gros camions viennent livrer des plaquettes de bois accompagnées d'une poussière anormale dans la fosse. Il faut parfois tout retirer, tant le degré d'humidité du bois est anormalement élevé. Tout cela est signe de sa mauvaise qualité et peut expliquer la mauvaise combustion.* Pour les PDM, c'est 10 camions par jour (+ 1 pour enlever les cendres notamment) soit une hausse de 25% de la pollution par rapport à la situation actuelle.
- *Le collectif de médecins et du GIEC a publié une tribune dans le journal Libération : Il alerte sur les effets nocifs du chauffage au bois et des centrales biomasses. Outre une émission supplémentaire de gaz à effets de serre, le collectif pointe les conséquences sur la santé publique, en raison de leurs effets cancérigènes et toxiques pour le système respiratoire. Il précise également que les particules émises par la combustion du bois sont aussi nocives que celles du diesel en raison des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). La combustion de bois peut émettre jusqu'à 35 fois plus d'HAP cancérigènes que le fioul domestique et bien plus encore que la combustion du charbon ou du gaz. Alors gardons la centrale au gaz. Les filtres à manche permettent de diminuer les émissions, mais laissent cependant passer les particules ultrafines, les plus toxiques en raison de leur taille. Voir document sur Strasbourg respire.*

Il existe des alternatives comme la géothermie profonde qui a été envisagée, mais jugée trop coûteuse. La santé aurait donc un prix ?

Les écrits de couleur rouge en italique sont des informations relevées sur Internet.